



**FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT-ROCH
POUR LES PERSONNES ADULTES**

Année scolaire 2018 / 2019

❖ Le service de restauration scolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf pendant les congés scolaires.

Il peut être mis à la disposition de certaines personnes adultes : personnel, intervenants ou stagiaires de l'école, personnel municipal et élus de la commune.

NOM : **Prénom :**

Statut : Enseignant - Intervenant scolaire - Stagiaire - Personnel municipal - Elu de la commune
 Autre (préciser) :

Adresse :

CP : **Ville :**

Jours de fréquentation du restaurant scolaire :
Régulièrement : LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Occasionnellement (indiquer la ou les date[s]) :

.....

1. ❖ Autorisation droit à l'image:

Je, soussigné (Nom et prénom) autorise l'utilisation de photos ou vidéos dans le cadre de reportages effectués par ou/et pour la municipalité de St Roch.

Date :

Signature

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE
Le prix du repas est fixé à 5,80 € pour les adultes.
L'inscription régulière vaut engagement sur l'année ; toute modification doit obligatoirement être signalée au minimum 48 h à l'avance.
Le règlement est à effectuer directement à la Trésorerie de Neuillé-Pont-Pierre à réception de la facture, en numéraire, par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public , ou par mandat ou virement sur le compte courant, noté sur le titre de recette exécutoire.

<i>Prix du repas : 5,80 €</i>	<i>Montant annuel</i>	<i>Montant Mensuel</i>
1 jour par semaine	203,00 €	20,30 €
2 jours par semaine	406,00 €	40,60 €
3 jours par semaine	609,00 €	60,90 €
4 jours par semaine	812,00 €	81,20 €

**Je soussigné demande mon inscription au service de restauration scolaire.
J'atteste la véracité des renseignements fournis ci-dessus.**

A St Roch, le

Nom, prénom

Signature,